



## Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF)



Bulletin du financement N°39

Lundi 11 Avril 2011

Dans ce trente neuvième numéro de ‘Bulletin de financement’, nous ferons la connaissance de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

- 1- Présentation du fonds de l'Agence Canadienne de Développement International
- 2- Domaines d'intervention
- 3- Qui peut postuler ?
- 4- Comment postuler ?
- 5- Contacts et adresse de l'Agence Canadienne de Développement International

## 1- Présentation du fonds

L'ACDI a été créée en 1968 pour administrer l'essentiel du programme d'aide publique au développement (APD) du Canada. Une mesure de sa réussite est sa contribution à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs plus vastes de la politique étrangère canadienne.

L'ACDI travaille de concert avec les partenaires du développement, les États fragiles, les pays en crise, les pays ciblés, les institutions et la population canadienne.

## 2- Domaines d'intervention

Dans le cadre de son plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide et afin de cibler davantage son aide internationale, le gouvernement du Canada a établi **trois thèmes prioritaires** qui orientent le travail de l'ACDI :

- accroître la sécurité alimentaire,
- assurer l'avenir des enfants et des jeunes,
- favoriser une croissance économique durable.

Le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI, mobilise les efforts internationaux, dans le cadre de l'Initiative de Muskoka, afin d'améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans les pays en développement et de réduire le nombre de décès évitables, comme annoncé par le premier ministre Stephen Harper à l'occasion du Sommet du G-8 en juin 2010.

En plus de ces thèmes prioritaires, l'ACDI continue d'intégrer **trois thèmes transversaux** dans tous ses programmes et dans toutes ses politiques :

- accroître la viabilité de l'environnement ;
- favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes;
- appuyer le renforcement des institutions et des pratiques en matière de gouvernance.

Le Canada peut ainsi se concentrer sur les grands défis du développement, et faire en sorte que ses investissements en matière d'aide mènent à des résultats tangibles pour les plus démunis.

## 3- Qui peut postuler ?

Peut postuler toute organisation gouvernementale, organisation paragouvernementale, organisation de la société civile, organisation multilatérale, secteur privé

## 4- Comment postuler ?

L'ACDI fournit le financement pour des programmes et des projets internationaux de développement grâce à des contributions à diverses institutions canadiennes et internationales. L'Agence conclut en outre des contrats avec des sociétés canadiennes pour la mise en œuvre de ses programmes et projets de développement.

Des critères de financement différents s'appliquent à chacun des types de demandeurs et aux divers types de programmes ou de projets.

## **5- Contacts et adresse du fonds**

Agence canadienne de Développement International  
200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec)  
K1A 0G4

### **Service de renseignements au public**

Tél. : 819-997-5456  
Sans frais : 1-800-230-6349  
Télécopieur : 819-953-6088  
Courriel : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

Pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) : 819-953-5023  
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) :  
1-800-331-5018